



Rennes, le 1^{er} décembre 2020

Début de la séance : 18h00

Rédacteur : Véronique DUMONT

Organisateurs / Animateur : Cécile PAPILLION (élue du quartier), Bertrand GAUDIN (directeur DQNE), Emilie HOUZE (technicienne DQNE), Véronique DUMONT (assistante administrative DQNE)

Nombre de participants : 10 participants / 2 membres du collège habitants et 4 membres du collège acteurs

Nombre d'excusés : 2 membres (collège habitants)

Déroulement de la rencontre

Ce conseil de quartier s'inscrit dans un contexte inédit. Les contraintes sanitaires auxquelles nous sommes confrontés ont un impact important sur l'organisation et le fonctionnement du conseil de quartier. La Ville de Rennes souhaite pour autant maintenir autant que possible le lien aux quartiers ainsi que les instances de participation citoyenne actuelles (Budget participatif, Charte de l'arbre dans la ville, Charte construction et citoyenneté...).

Plus d'informations sur ces démarches : <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/>

Le Conseil Municipal du 21 septembre a voté pour un redémarrage des conseils de quartiers de façon transitoire jusqu'au mois de juin 2021. L'ambition est de donner la possibilité aux habitants et acteurs des quartiers de réfléchir, de proposer et construire collectivement un nouveau modèle de conseil de quartier à mettre en place à partir de septembre 2021. Peuvent être associés à cette réflexion les actuels membres du conseil de quartier et plus généralement toute personne qui souhaite y participer.

Présentation de la nouvelle élue du quartier, Cécile PAPILLION, qui exprime l'importance de tenir ce conseil de quartier sous ce format afin de ne pas perdre le lien avec les habitants, elle déplore ne pas pouvoir se rendre à la rencontre des acteurs et partenaires du quartier. Un tour de table d'interconnaissance est également fait.

Tour d'horizon du quartier : comment est vécue cette 2^{ème} période de confinement

Christine JOUSSELIN, membre habitante et qui travaille auprès de personnes âgées, nous fait part de la souffrance des personnes âgées qui sont démoralisées.

Axelle VERNY, membre habitante, n'a pas noté de changements de pratiques pour les familles du quartier du fait que ce 2^{ème} confinement autorise les enfants et adolescents à se rendre en cours, les parents télétravaillent. Elle note que les sorties dans les parcs et rues sont nombreuses, que le parvis de l'église Jeanne d'Arc reste investi par les jeunes qui pratiquent le skate board notamment. Beaucoup de monde au marché Jeanne d'Arc mais pas besoin de filtrage pour autant, les personnes respectant globalement le port du masque et la distanciation.

Les 2 équipements de quartier que sont Le Grand Cordel MJC et l'association Jeanne d'Arc ont su rapidement proposer des activités aux habitants (vidéos notamment ateliers, cours...).

Yves Marie Le Scornet (directeur du centre social) : informe des permanences qui sont maintenues au centre social - 11 place du Gros Chêne :

Ouvert au public aux horaires habituels (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30, fermé le jeudi matin et fermeture le vendredi à 17h) - 02 99 27 48 27

Les activités suivantes sont maintenues :

- Attestations déplacement dérogatoires disponibles en version papier (français, anglais, facile à lire et à comprendre), une par personne puis possibilité de photocopies à 10 cts l'unité
- Mise à disposition d'ordinateurs + impressions à 10 cts l'unité
- Aide à la compréhension du fonctionnement des attestations de déplacement + aide au téléchargement de l'application "Tous anti covid" qui permet de générer les attestations numériques lors des permanences numériques : lundi matin, mercredi matin et jeudi après-midi
- Haltes garderies Gros Chêne et Longs Prés ouvertes pour les 3 mois à 3 ans

Permanences maintenues :

- Accompagnement aux démarches informatiques : lundi matin (sur RDV), mercredi matin et jeudi après-midi (sur RV)
- CAF (sur RDV)
- Juridique (avocat, défenseurs des droits sur RV)
- Aide à la rédaction de courriers : association La Plume lundi et mardi de 9h30 à 11h30 (sur RV)

Des déambulations sur l'espace public par les professionnels du centre social ont lieu pour aller à la rencontre des habitants afin de les écouter, les informer et répondre à leurs questions notamment sur les attestations de déplacements dérogatoires qui pour certains sont difficiles à remplir. Les personnes rencontrées expriment leur "ras le bol" et craignent de ne pouvoir passer Noël avec leurs proches.

Des contrôles des attestations de déplacements ont été faits par les forces de l'ordre sur le Gros Chêne entraînant des verbalisations.

Infos sur le [Facebook du centre social](#)

Conseil de quartier / bilan du mandat précédent et propositions :

<p>Bilan du fonctionnement du CQ durant le précédent mandat</p>	<p>Une perte de lien avec les habitants membres du conseil de quartier importante : sur 20 personnes invitées à ce conseil, seulement 6 participants. Les habitants déjà investis dans des associations et équipements du quartier restent mobilisés et continuent de participer au CQ.</p> <p>Le rôle du conseil de quartier n'est pas bien perçu / compris par les habitants, ce qui peut expliquer un manque d'intérêt. Des participants déplorent que le CQ ne soit pas une instance consultative sur les projets du quartier (ex : les habitants n'ont pas été associés aux travaux voiries, passage zone 30, installations chicanes). Le plus souvent, le CQ est informé mais quid de la prise en compte des retours ? Il serait intéressant de les impliquer en amont. Cependant certains aménagements, comme par exemple la mise en place de "Chaussidou" aux Longs Champs a fait l'objet d'un test et consultation des habitants. Mais ce projet avait été élu au budget participatif.</p> <p>Le manque de participants au CQ ne vient-il pas du fait que le quartier est globalement un quartier où l'ambiance est plutôt sereine, avec moins d'approches collectives entre habitants (peu d'associations par exemple ou de dynamiques de voisins) ?</p> <p>Pour chaque action impliquant la participation des habitants, le CQ a été systématiquement invité en tant qu'acteur du quartier, au delà des personnes cibles de ces</p>
--	--

	<p>projets (usagers ou riverains). Exemples : marche exploratoire des aînés, balades thermiques sur le quartier ...</p> <p>En outre, le CQ est invité à participer aux instances de participation à l'échelle de la ville (Charte de l'arbre, comité technique du budget participatif...).</p> <p>Il manque sans doute un outil de communication sur le rôle du CQ qui aiderait à mobiliser de nouveaux habitants (c'est quoi, ce qu'on y fait, pourquoi je peux me sentir concerné en tant qu'habitant,... ?). En clarifiant le rôle et la fonction des membres du conseil de quartier. A ce jour, la ville n'a pas prévu de proposer un outil de communication (papier ou numérique) qui serait dédié à la communication du CQ. Ceci dit, la Newsletter du quartier, rédigée par la DQNE, a pour objectif de relayer toutes les démarches participatives et parle régulièrement du CQ. Il n'existe pas non plus de journal de quartier associatif qui porte sur l'ensemble du secteur (ex : le petit Valentin traite essentiellement de la dynamique aux Longs Champs).</p> <p>Attention à veiller au sens des mots utilisés "réflexion-discussions-participation-concertation", afin de ne pas générer de déceptions. Il faut que la ville clarifie les règles du jeu pour chaque sujet, que cela ne laisse pas place à l'ambiguïté ou l'interprétation.</p> <p>Il est également souligné le manque d'émergence de projets au niveau du CQ, qu'il soit source de proposition et acteur dans la réalisation de ces projets. Les CQ ont beaucoup été des lieux d'information / réactions, rarement plus.</p>
<p>Propositions</p>	<p>Réflexion à avoir sur : pourquoi je m'engage au CQ ? La durée de l'engagement (6 ans) n'est-il pas un frein ? Faut-il instaurer plus de souplesse ? Le côté "généraliste" et "permanent" du CQ peut être un frein à l'engagement pour des habitants.</p> <p>Revoir le format "réunion", en investissant davantage l'espace public, les actions sous forme de "aller vers" ?</p> <p>Former et accompagner les membres du CQ sur la compréhension des enjeux du quartier (approche globale du quartier pour ensuite se focaliser sur des secteurs, des sujets, des problématiques, des "points faibles" ou à travailler).</p> <p>Proposer des modes de garde adaptés notamment pour les familles monoparentales, garde à domicile par exemple. Afin de favoriser la participation de tous.</p> <p>Revoir les horaires des réunions du CQ ? Les jours ?</p> <p>Proposer un temps de "formation" aux membres du CQ pour comprendre ce qui relève des compétences de la Ville, de Rennes Métropole, Département, Région, Etat...</p> <p>Identifier les sujets qui pourraient motiver la participation des habitants du quartier, par exemple communiquer sur les projets d'animation dans le quartier (des équipements, des associations).</p> <p>Budget participatif : le CQ pourrait s'en emparer et proposer un projet (dispositif reconduit chaque année). Mobiliser les votants autour de ce projet permettrait de faire connaître l'action du CQ et en donner une image "concrète".</p>
<p>Comment on garde le lien ?</p>	<p>A court terme : continuer d'échanger à distance sur les attentes, conformément à la séquence de questionnement jusqu'à l'été avant de proposer une formule de CQ à compter de septembre 2021.</p> <p>ZAC Bois Perrin : Sollicitation prochaine des membres du CQ pour une réunion la publique en visioconférence le 15 décembre à 18h. Pour participer, il faut s'inscrire auprès de la DQNE. Au-delà du CQ, la réunion concerne les riverains du secteur ainsi que les habitants qui avaient participé aux ateliers de concertation en 2018.</p> <p>Charte Construction et citoyenneté : Proposition d'un atelier ouvert à tous les habitants spécifique aux opérations immobilières dans le diffus, en présence des services de la Ville et des promoteurs, au 1^{er} trimestre 2021 (selon les marges de manœuvre permises avec le COVID).</p>

Infos diverses :

COVID 19

Face à la crise sanitaire actuelle qui engendre beaucoup de questions sur la prise en compte des besoins de la population ou sur la question de l'accès aux droits, la ville de Rennes a mis en place un espace numérique qui recense les informations actualisées et qui répond aux questions posées. Cet espace est dédié aux professionnels des quartiers 5 et 6 et il ne faut pas hésiter à les solliciter. En outre, la maire de Rennes a souhaité que les mairies de quartiers restent accessibles durant le confinement, il ne faut pas hésiter à les solliciter (l'attestation de déplacement fait mention "convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public").

Plusieurs numéros d'urgence ou site internet sont également proposés au regard de différentes situations :

Info sociale : 0 800 95 35 45

Soutien psychologique / numéro national : 0 800 130 000

Aide alimentaire : <https://metropole.rennes.fr/epiceries-sociales-et-distribution-alimentaire>

Hébergement d'urgence : <http://www.siao35.fr/>

Demande de logement social : <https://www.demandelogement35.fr>

Aides économiques pour les commerces et artisans locaux : 0 800 350 035

Pour tout autre type de demande, ne pas hésiter à contacter la DQNE.

Dispositif "Les volontaires solidaires" de Rennes

Information sur le dispositif des volontaires solidaires : une action de solidarité mise en place par la Ville de Rennes dont l'objectif est de mettre en lien des citoyens souhaitant donner de leur temps pour des missions d'entraide ponctuelles avec des personnes fragiles ou isolées ayant besoin d'un soutien dans leur quotidien.

⇒ <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/project/volontaires-solidaires-de-rennes/presentation/formulaire-dinscription-volontaires-solidaires>

Site de la Ferme des Gallets

Le skate Bowl a été livré et il est très utilisé. Une petite vidéo pour le découvrir : <https://www.facebook.com/metropole.rennes/videos/657806111474305/>

Le café associatif ouvrira au printemps.

Une inauguration de ces deux projets est à prévoir lorsque les règles sanitaires le permettront.

Fin de la séance à 20h